

L'après Copenhague : les conséquences géopolitiques du dérèglement climatique

Le contexte actuel et l'ampleur que revêt la crise économique et sociale impacte sur les 192 pays acteurs du débat sur le climat, les conséquences du dérèglement climatique et oblige ses derniers à revoir « à la baisse » les ambitieuses solutions à y apporter.

C'est pourtant avec persévérance qu'à lieu chaque année le sommet de la Convention cadre Climat de l'ONU pour tenter de trouver un accord entre l'ensemble des pays signataires de Kyoto en 1997. Ce n'est donc pas sans effort qu'un accord *a minima* fut trouvé à l'issue du sommet de Copenhague du 19 décembre 2009, laissant de profonds désaccords quant à l'efficacité de la méthode intergouvernementale à adopter.

Pour y voir plus clair, il convient de revenir sur le contexte dans lequel a été créé cette Convention Climat, de poser les conséquences géopolitiques du dérèglement climatique et d'énumérer quelques outils ou solutions à mettre en place lors des prochains sommets de Cancun (fin 2010) et d'Afrique du sud (fin 2011).

Pour se faire, l'ANAJ et l'Association Régionale de Paris (AR16) ont eu le plaisir et l'honneur de vous proposer l'intervention, le 10 juin dernier, **d'Emmanuel Dupuy**, Président de l'Institut Prospective et Sécurité en Europe (IPSE), également chargé d'études à l'Institut de Recherche Stratégique de l'Ecole militaire (IRSEM) et auditeur du CHEAr (45eme SN).

Emmanuel Dupuy a souhaité nous rappeler tout d'abord le contexte dans lequel se place le débat sur le changement climatique.

1) Contexte du débat sur le dérèglement climatique

M. Dupuy introduit son exposé par la constatation pragmatique que, nonobstant l'actuel débat quant aux causes d'origine humaine ou endémique des changements climatiques, ce dernier est en lien avec **l'activité humaine croissante** et de fait en lien avec la **croissance démographique mondiale**. Et nous ne pouvons lutter contre cela. La suractivité industrielle des pays en développement pose aussi un problème pour contenir ce dérèglement et les pays les plus pauvres (en premier lieu des quels ceux situés sur le continent africain) sont ceux soumis aux conséquences les plus extrêmes du dérèglement (sécheresse, avancée du désert, inondations, déforestation...) avec les moyens d'y remédier les plus faibles. A titre d'exemple, il convient d'avoir en tête que l'Afrique est la zone où le bilan carbone est le plus faible, mais où, néanmoins, l'on compte le plus de décès imputables aux aléas climatiques.

M. Dupuy ajoute alors que si le sommet Afrique-France du 1^{er} juin 2010 et la présentation des plans d'action de l'Union pour la Méditerranée furent un succès de *rassemblement*, respectivement pour avoir parlé à « **toute l'Afrique** », et pour avoir considéré avec réalisme et pragmatisme les 450 millions d'habitants du bassin méditerranéen, Copenhague n'a pas trouvé d'accord à la hauteur des ambitions de certains pays industrialisés comme la France pour qui ce sommet devait être une référence « eco-politique ».

Emmanuel Dupuy nous expose ensuite les conséquences majeures tant sur le point géostratégique que géo-économique que ce dérèglement climatique occasionne ou induira dans un proche avenir

2) Conséquences géostratégiques du dérèglement climatique

M Dupuy nous indique tout d'abord que la fonte des glaces peut entraîner l'apparition de **nouvelles zones à fort potentiel géo-économique** (ou zones d'influence) comme c'est le cas avec la zone arctique, et qui seraient source d'opportunités comme de convoitises.

Les publications du GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) qui contribuent généralement à un certain consensus scientifique sur le changement climatique, grâce aux travaux d'une centaine de scientifiques provenant de nombreux pays, avait listé en 2007 un certain nombre de conséquences directes du dérèglement climatique. Ainsi, on y retrouve la hausse régulière de la température (2 à 3°C depuis 1990), la disparition de 20 à 30% des espèces animales, une augmentation de la consommation de carbone (2/3 du CO2 provenant des pays en développement qui correspond à une région possédant 80% de la population mondiale), la destruction de 80% des récifs corinthiens et un manque d'eau (sécheresse) pour environ 2 millions de personnes.

Ces conséquences directes se répercutent sur la géopolitique de la région concernée. La sécheresse au Sahel en Afrique par exemple entraîne la famine qui, déstabilisant les pays touchés par des soulèvements de population – caractérisés par l'émergence de mouvements séparatistes et sécessionnistes -peuvent aller jusqu'à exacerber des guerres civiles, pour en conclure par une **destruction de la structure démocratiques et constitutionnelle du pays**. Ce fut le cas en Ethiopie au début des années 80, comme c'est le cas de manière récurrente au Soudan ou en Somalie.

A cela s'ajoute le fait que les pays les plus touchés (en Afrique notamment) n'ont pas les moyens financiers déployés pour y faire face (mauvaise gestion des finances publiques, gabegie, prévarications et faibles PIB de ces pays).

Enfin M. Dupuy nous rappelle que des catastrophes environnementales comme celle de Katrina ou de la marée noire de BP au large des côtes de Louisiane sont de nature à influencer « positivement » sur les Etats-Unis, plus enclins à changer leur position et à tenter de convaincre deux autres non-signataires de Kyoto (traité signé en 1997 par 183 pays et entré en vigueur en 2005), la Chine et l'Arabie Saoudite, pour trouver un accord global. Et de rappeler que Kyoto ne demandait que la réduction de 5% de gaz à effet de serre sur 5 ans d'ici à 2012, ce qui fut largement en dessous des ambitions de Copenhague.

Emmanuel Dupuy nous a dressé ensuite les quelques pistes d'outils et solutions pouvant servir de base de travail pour les prochains sommets.

3) Les outils et solutions pour faire face à ces conséquences de dérèglement climatique

M Dupuy nous rappelle tout d'abord que l'Union pour la Méditerranée met en œuvre 6 axes d'effort qui visent à prévenir, répondre et développer le besoin de coopérer de manière solidaire entre riverains du bassin méditerranéen, qui devra faire face à d'inévitables menaces écologiques liées au dérèglement climatique :

- a) Le Plan Solaire Méditerranéen (PSM) ;
- b) La dépollution de la Méditerranée ;
- c) Le développement des «autoroutes de la mer» en Méditerranée ;
- d) Le programme méditerranéen de protection civile ;
- e) La création d'une université euro-méditerranéenne ;
- f) L'initiative méditerranéenne de développement des entreprises.

Le Plan Solaire Méditerranéen en est le projet phare. Il vise à accroître l'utilisation des énergies renouvelables et à renforcer l'efficacité énergétique dans la région. Il permettra ainsi de **limiter les émissions de gaz à effet de serre** et de **réduire la vulnérabilité** du système énergétique de chaque pays et de la région dans son ensemble.

M. Dupuy nous indique ensuite que la principale réponse ou solution qu'il est possible de donner aux conséquences du dérèglement climatique est le développement d'une *Soft Policy* européenne en trois axes :

Les aides structurelles concernent notamment, dans une logique de co-développement et de lutte contre les vulnérabilités, les politiques structurants au niveau :

- *sociale* (conditionnalité de l'aide liée au respect des libertés fondamentales). La santé (lutte contre le sida et l'accès aux médicaments génériques), l'éducation et le développement rural durable font figure de priorités ;
- *sécuritaire* (à l'instar du programme « Facilité de soutien à la paix » pour faire face, en cas de crise – à des déplacements massifs des populations et à la montée des milices, le tout par de l'aide au développement (moyens de coordination, gestion et reconstruction post-crise). La Facilité de Paix a ainsi soutenu deux opérations en République centrafricaine (FOMUC, Force multinationale en Centrafrique) et trois opérations successives au Darfour et au Soudan (AMIS, Mission de l'Union Africaine au Soudan) ;
- *environnemental* (projet « De l'eau pour la vie » qui vise à consacrer depuis 2002 plus d'un milliard d'euro en vue de l'accessibilité généralisée de l'eau potable aux populations qui en sont privées).

Cela induirait l'utilisation et de fait la création d'une protection civile au service d'une cohérence régionale et pouvant faire face à des besoins immédiats. Cela permettrait d'avoir **un interlocuteur** et de **parler d'une même voix** pour une plus grande efficacité face à une instabilité sociale et civile de plus en plus interconnectées.

Cette protection civile pourrait se matérialiser par l'union de politiques structurantes, par la mutualisation des ressources, la centralisation des solutions pour permettre la mise en place d'une réponse plus rapide, tout en protégeant les institutions démocratiques.

Il en va ainsi des travaux autour de la création imminente d'une Agence Européenne chargée de la reconstruction post-crise, comme le proposait l'ancien ministre des Affaires étrangères français Michel Barnier dans son rapport de mai 2006 sur l'agence Europe Aid synthétisant les réponses de l'Union européenne face aux grandes crises transnationales. Celle-ci aurait à faire le lien entre l'action humanitaire, la protection civile et l'implication des acteurs étatiques et ONG dans la reconstruction.

D'autres institutions déjà créées sont autant de réponses données à ces consensus que nous devons trouver pour faire face - en amont - aux conséquences des dérèglements climatiques. Ainsi :

- la Direction de la Coopération de Sécurité et de Défense (DCSD) http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/actions-france_830/defense-securite_9035/cooperation-securite-defense_9037/cooperation-securite-defense_26969.html
- la Politique de Sécurité et de Défense Commune (PSDC) avec une triple dimension **sécurité, civilo-militaire et civile.**

Enfin Emmanuel Dupuy a conclu son exposé en nous donnant les étapes indispensables pour une réponse efficace à ces conséquences, du moins au niveau européen

- 1) *Anticiper la réponse à la crise, c'est surveiller l'environnement* (à travers la mise en œuvre du système GMES - Global Monitoring for Environment and Security) opéré par l'Agence Spatiale Européenne permettra à horizon 2008 ;
- 2) *Anticiper la réponse à la crise, c'est prévenir les catastrophes naturelles* (à travers le système mondial d'alerte et de coordination en cas de catastrophe - GDACS, Global Disaster Alert and Coordination System ainsi qu'à travers le programme de réponse aux désastres naturels d'ECHO (DIPECHO), ou encore le Mécanisme Communautaire de Protection Civile qui permet de préparer les réponses éventuelles aux désastres, dont le cœur est le Centre de Suivi et d'information (MIC - Monitoring and Information Center) ;
- 3) *Anticiper la réponse à la crise, c'est préparer une crise de santé publique.* Il s'agit pour l'Union européenne d'avoir une vue d'ensemble des phénomènes de pandémies et d'épidémies. C'est le rôle dévolu au Centre opérationnel de gestion des crises sanitaires (HEOF - Health Emergency Operations Facility) ;
- 4) *Répondre dans l'urgence, c'est alléger la souffrance humaine.* L'urgence (aide alimentaire, accès à l'eau, fourniture d'hôpitaux, de tentes pour les réfugiés, mise à

disposition de médecins) n'est pas restreinte aux seules catastrophes naturelles, celles-ci pouvant survenir dans un contexte de crise prolongée, notamment quand il s'agit de désastres majeurs ;

- 5) *Reconstruire sur le long terme, c'est consolider et reconstruire les infrastructures vitales.* Dans cette perspective, le Mécanisme de Réaction Rapide, créé en 2001, a permis de répondre rapidement aux besoins de pays traversant une grande instabilité politique ou souffrant des effets d'un désastre. Ce mécanisme est notamment mis en œuvre lorsque la réponse à la crise comporte un objectif de politique étrangère et que l'Union européenne apporte une réponse dans le cas de la PESD civile (mission de police de l'UE en Bosnie en janvier 2003).

M Dupuy souligne enfin que les prochains sommets (G8- G20 en France – Cancun 2010 ou Afrique du Sud en 2011), tout comme la mission d'évaluation de Kyoto (dix ans après sa proclamation) confiée à l'ancien ministre Brice Lalonde devront tenir compte des **changements géopolitiques** comme l'anticipation par la Lybie ou l'Arabie des dérèglements climatiques par l'achat de terres moins soumis à ces aléas, hors de leur territoire (en Ukraine par exemple), ou encore la nouvelle forme de coopération et de solidarités sud/sud et non plus strictement nord/sud et enfin l'Esprit de Bandung (= contre le colonialisme, contre le racisme, contre la pauvreté et le sous-développement, et une coexistence pacifique) ; influences résurgentes qui sont de nature à influencer diplomatiquement et économiquement sur bon nombre de pays acteurs de ces sommets.

Marc Cazabat
ANAJ-IHEDN, 60eme de Lyon